

BÉNÉFICIAIRE

Définition



Toute personne morale ou physique

Qui lance et/ou met en oeuvre une opération

Est responsable financièrement du projet

Est liée à l'autorité de gestion par une convention



Lexique



Bénéficiaire final (FSE+) - Personne parmi les plus démunies recevant :

- Aide alimentaire/matérielle
- Mesures d'accompagnement



Destinataire final (IF) - physique ou morale recevant une aide via :

- Un instrument financier
- Un fonds pour petits projets (transmis par un bénéficiaire)



Bénéficiaire intermédiaire : cas très spécifique (ex. crédit-bail)

- Le bénéficiaire est signataire de la convention
- et répercute intégralement l'aide à un ou plusieurs bénéficiaires ultimes



Chef de file : coordonne une opération collaborative

- Est responsable devant l'autorité de gestion
- Agit pour le compte des partenaires
- Déclare ses dépenses et celles de ses partenaires



Participant : personne physique bénéficiant directement d'une opération

- Ne lance pas et ne met pas en oeuvre l'opération
- Ne perçoit pas de soutien financier (dans le cadre du FEAMPA)